

PER  
B-226

# BULLETIN DE LA FERME



COOPÉRATION, CULTURE MARAÎCHÈRE  
INDUSTRIE LAITIÈRE, ÉLEVAGE, AVICULTURE

PARAIT TOUS  
LES JEUDIS

APICULTURE ET  
INDUSTRIE  
SUCRIÈRE

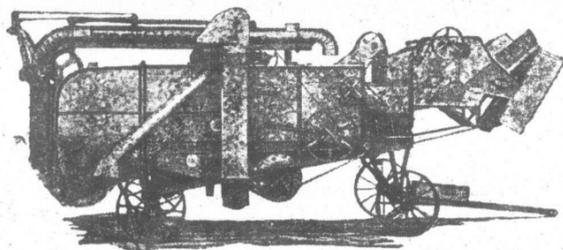
FONDÉ EN 1913  
FOUNDED IN 1913

VOLUME XXII, No 33

QUÉBEC

16 AOUT 1934

## LA BATTEUSE METALLIQUE FORANO



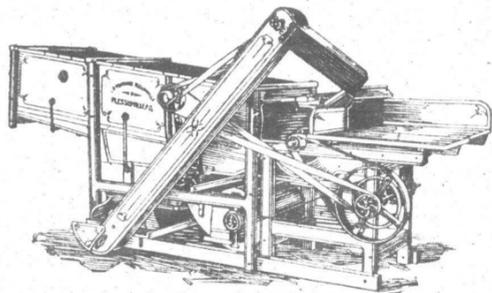
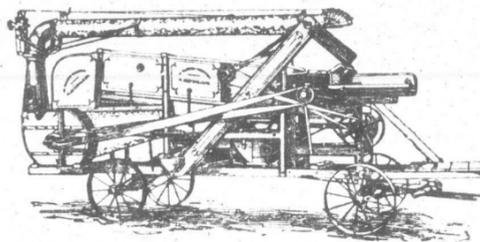
incorpore toutes les améliorations les plus modernes en fait de construction de batteuses et décortiqueuses. Elle a donné des preuves évidentes d'une grande supériorité, qu'il s'agisse de battage de grain ou de trèfle, sur ses plus proches concurrents, sans exception aucune. C'est le produit de 62 années d'expérience comme techniciens, fondeurs et mécaniciens.

Construite en vue d'un service constant et d'une longue durée, elle constitue un placement de tout repos.

22 coussinets à rouleaux Timken, système de graissage Alemite Zerk. Engreneur Automatique Hart, reconnu dans le monde entier comme ce qu'il y a de mieux.

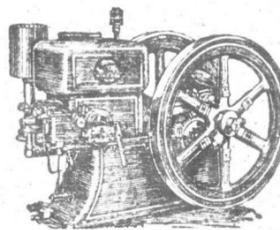
Les batteuses Forano & Québec, munies de nos appareils décortiqueurs, brevetés, font un aussi bon travail que les meilleures marques de décortiqueuses. Elles sont aussi vendues pour le battage du grain seulement, lorsque désiré.

Nos batteuses Champion et Québec, en bois, n'ont pas d'égal sur le marché et leur réputation s'accroît avec chaque nouvelle machine vendue.



Toutes nos batteuses sont idéales pour le batteur ambulant. Elles lui permettent de donner entière satisfaction aux clients les plus exigeants, augmentant sa clientèle et ses profits.

Le moteur Niagara s'est acquis une réputation enviable par ses qualités de facilité d'opération, d'économie et de longue durée.



TOUTES CES MACHINES VOUS SONT VENDUES AVEC UNE GARANTIE ECRITE DE CINQ ANS.

Nos prix défient toute compétition.

Nos 62 années d'expérience sont à votre service.

Demandez circulaire sur la machine qui vous intéresse.

## LA FONDERIE DE PLESSISVILLE,

PLESSISVILLE . . . QUE.

16

16

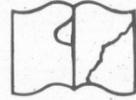
16







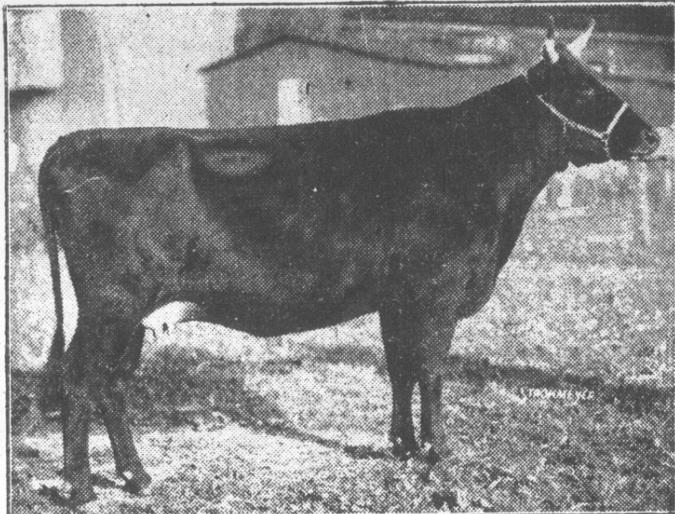




# Rapport du jugement des Bovins Canadiens à l'exposition régionale tenue à St-Hyacinthe, les 1, 2 et 3 août 1934

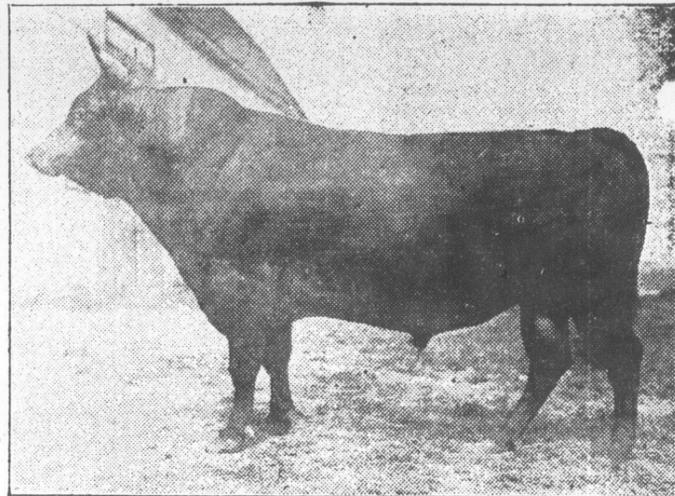
Juge: M. ADRIEN MORIN, Chef du Service Provincial de l'Industrie Animale

## UNE GRANDE CHAMPIONNE



Sentinelles de l'École 9H—12767, photographiée à l'âge de deux ans. Cette vache, âgée de quatre ans, aujourd'hui, vient d'être déclarée GRANDE CHAMPIONNE de sa race à l'Exposition régionale de St-Hyacinthe. Elle appartient encore à l'École de Laiterie provinciale.

## UN GRAND CHAMPION



Adrien 13H, 12591, propriété de M. Ernest Sylvestre, St-Hyacinthe. Ce taureau a remporté le grand championnat aux dernières expositions d'Ormstown et de St-Hyacinthe.

**Taureau de l'année:** 1.—Albani Sylvestre, St-Simon, comté de Bagot; 2.—Maurice Michon, St-Thomas d'Aquin, comté de St-Hyacinthe; 3.—Hectance Charpentier, Clairvaux, comté de Bagot; 4.—Ecole de Laiterie, St-Hyacinthe; 5.—Richard Desautels, St-Charles, comté de St-Hyacinthe; 6.—Albani Nichols, La-Présentation, comté de St-Hyacinthe.

**Taureau de 7 à 12 mois:** 1.—Ecole de Laiterie, St-Hyacinthe; 2.—Ernest Sylvestre, St-Hyacinthe; 3.—Albani Sylvestre; 4.—Hectance Charpentier.

**Taureau d'un an:** 1.—J.-H. Omer Lemay, St-Hyacinthe; 2.—Napoléon Sansoucy, St-Ours, comté de Richelieu; 3.—H. Charpentier; 4.—E. Sylvestre; 5.—Albani Nichols.

**Taureau de 2 ans:** 1.—R. Desautels; 2.—Clodius Benoit, St-Denis, comté de St-Hyacinthe; 3.—Albani Sylvestre.

**Taureau de 3 ans:** 1.—Ecole de Laiterie; 2.—A. Nichols; 3.—Albani Sylvestre; 4.—J.-H.-O. Lemay.

**Taureau de 4 ans et plus:** 1.—Ernest Sylvestre; 2.—Nap. Sansoucy; 3.—Maurice Michon.

**Championnat Sénior:**—Ernest Sylvestre "Adrien 13H"—12571—Ce taureau, qui provient du troupeau de M. Albani Nichols, est un fils de "Marius de Cap Rouge", qui a laissé une excellente progéniture dans la région de St-Hyacinthe et de Shefford.

**Championnat Junior:** Ecole de Laiterie "Denise Lio"—15863—Ce taureau provient du troupeau de M. Arsène Denis. La mère de son père est "Denise Charmante" qui fut plusieurs fois championne aux expositions provinciales.

**Grand Championnat:**—Ernest Sylvestre "Adrien 13H"—12571.

**Vache en lactation, de 4 ans et plus:**—1.—Ecole de Laiterie; 2.—Ernest Sylvestre; 3.—Ecole de Laiterie; 4.—Albani Sylvestre; 5.—Charles Sansoucy; 6.—Albani Nichols; 7.—Hectance Charpentier; 8.—J.-H.-Omer Lemay; 9.—Napoléon Sansoucy.

**Vache en lactation, de 3 ans:**—1.—E. Sylvestre; 2.—A. Sylvestre; 3.—A. Nichols; 4.—J.-H. Omer Lemay; 5.—Chs Sansoucy; 6.—H. Charpentier; 7.—Nap. Sansoucy.

**Vache en lactation de 2 ans:**—1.—E. Sylvestre; 2.—Albani Sylvestre; 3.—H. Charpentier; 4.—A. Sylvestre.

**Vache tarie, en gestation, de 4 ans et plus:**—1.—Ecole de Laiterie; 2.—J.-H.-O. Lemay; 3.—A. Sylvestre; 4.—A. Nichols; 5.—E. Sylvestre; 6.—H. Charpentier; 7.—Chs Sansoucy.

**Vache tarie ou taureau, en gestation, 2 à 4 ans:**—1.—J.-H.-O. Lemay; 2.—Ecole de Laiterie; 3.—M. Michon; 4.—H. Charpentier; 5.—E. Sylvestre; 6.—A. Sylvestre; 7.—A. Nichols; 8.—M. Sansoucy.

**Taureau de 1 an:** 1.—Ecole de Laiterie; 2.—J.-H.-O. Lemay; 3.—H. Charpentier; 4.—N. Sansoucy; 5.—M. Michon; 6.—Albani Sylvestre; 7.—A. Nichols; 8.—E. Sylvestre.

**Génisse de 7 à 12 mois:** 1.—Ecole de Laiterie; 2.—Ecole de Laiterie; 3.—A. Sylvestre; 4.—C. Sansoucy; 5.—H. Charpentier; 6.—N. Sansoucy; 7.—E. Sylvestre.

**Génisse de l'année 1934:** 1.—A. Sylvestre; 2.—J.-H.-O. Lemay; 3.—E. Sylvestre; 4.—Ecole de Laiterie; 5.—H. Charpentier; 6.—M. Michon; 7.—A. Nichols.

**Championnat Sénior:**—Ecole de Laiterie, St-Hyacinthe, avec la vache "Sentinelles de l'École 9H"—12767—, dont la fille "Championne de l'École 11H" a remporté le 1er prix dans la classe des génisses de l'année.

**Championnat Junior:**—Ecole de Laiterie, St-Hyacinthe, avec la génisse "Ultra Précieuse de l'École K10", première fille de "Ultra Séduisant 13H", taureau qui est actuellement à la tête du troupeau de l'École de Laiterie.

**Grand Championnat:**—Ecole de Laiterie, St-Hyacinthe, avec la vache "Sentinelles de l'École 9H", petite fille de la vache "Cannoberte de Cap Rouge", qui fut plusieurs fois Grande Championne à l'Exposition provinciale de Québec.

**Troupeau Sénior:** 1.—Ecole de Laiterie; 2.—E. Sylvestre; 3.—A. Sylvestre; 4.—A. Nichols; 5.—Chs Sansoucy; 6.—J.-H.-O. Lemay.

**Troupeau Junior:**—1.—Ecole de Laiterie; 2.—J.-H.-O. Lemay; 3.—A. Sylvestre; 4.—E. Sylvestre; 5.—H. Charpentier; 6.—N. Sansoucy; 7.—M. Michon; 8.—A. Nichols.

**Progéniture Sénior d'un taureau:**—1.—A. Nichols; 2.—J.-H.-O. Lemay; 3.—A. Sylvestre; 4.—E. Sylvestre; 5.—H. Charpentier.

**Progéniture Junior d'un taureau:**—1.—Ecole de Laiterie; 2.—J.-H.-O. Lemay; 3.—A. Sylvestre; 4.—E. Sylvestre; 5.—H. Charpentier; 6.—Chs Sansoucy; 7.—A. Nichols; 8.—M. Michon.

**Progéniture Maternelle:**—1.—A. Nichols; 2.—A. Sylvestre; 3.—Ecole de Laiterie; 4.—J.-H.-O. Lemay; 5.—M. Michon; 6.—E. Sylvestre; 7.—H. Charpentier; 8.—N. Sansoucy; 9.—Chs Sansoucy.

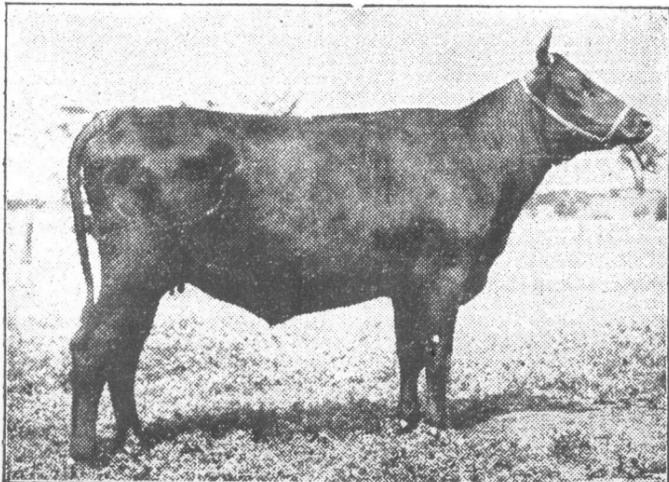
**PRIX SPÉCIAUX**

La magnifique coupe d'argent offerte par la Banque Canadienne du Commerce, succursale de St-Hyacinthe, pour un concours de progéniture d'un taureau de toutes races, a été gagnée par la progéniture de "Ultra Séduisant 13H" de l'École de Laiterie de St-Hyacinthe.

Une autre magnifique coupe d'argent offerte par la Banque Canadienne Nationale, succursale de St-Hyacinthe, pour un concours de progéniture d'une vache ouverte à toutes les races, a été gagnée par la progéniture d'une vache de Monsieur Albani Nichols, La Présentation, comté de St-Hyacinthe.

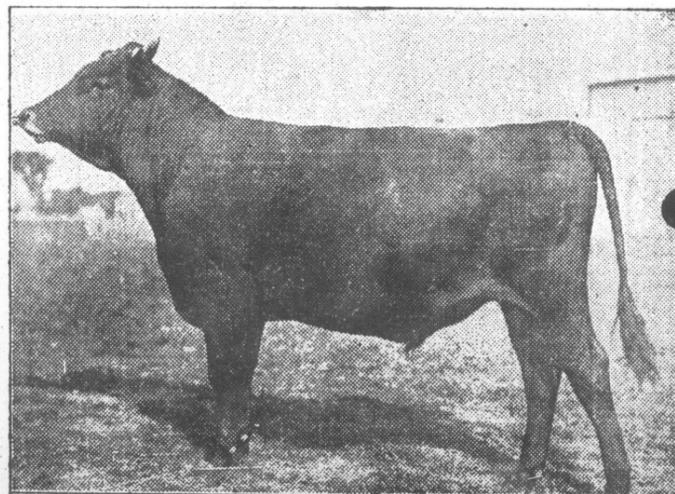
**ANDRÉ ST-PIERRE, Sec.,**  
Société des Éleveurs de Bovins Canadiens.

## CHAMPIONNE JUNIOR



Ultra Précieuse de l'École K10—14523, propriété de l'École de Laiterie, St-Hyacinthe, championne junior à la dernière exposition régionale de St-Hyacinthe. Cette génisse ainsi que trois autres du troupeau de l'École de Laiterie, provenant du taureau "Ultra Séduisant" de l'École ont mérité la magnifique coupe offerte par la Banque Canadienne du Commerce pour la meilleure progéniture d'un taureau dans un concours ouvert à toutes les races à l'Exposition de St-Hyacinthe.

## CHAMPION JUNIOR



Denis L10—15863, propriété de l'École de Laiterie de St-Hyacinthe. Ce veau de 10 mois a remporté le championnat junior à l'Exposition régionale tenue à St-Hyacinthe les 1 2 et 3 août, courants.

## SECTION FEMININE

### La taille d'arbustes

Par ISABELLA PRES...  
rime: t le ce: t ale

On taille les arbustes... la formation de branches... bon feuillage. On enlève le bois mort, surtout le buste, pour assurer de la lumière et de l'air.

Si la nouvelle pousse est trop épaisse, il faut... Il n'est pas bon de tout entourer; cette opération rend la végétation plus dense, perd son port gracieux, et devient raccourci. Les branches sont devenues trop denses, il faut couper quelques pouces de ce que l'on veut enlever.

Les arbustes qui forment leur boisement de l'été, pour la saison suivante. Il faut immédiatement après est terminée. Si l'opération jusqu'à l'hiver, beaucoup de fleurs seraient détruites, ce qui serait maigre l'année.

Parmi les arbustes à être traités de cette façon, on compte le seringa commun, le spiraea, la règle sûre est d'enlever les vieilles tiges charries, les lilas, il y a tant de gros fleurs en les branches jeunes, il est facile de croire que ces fleurs par le même arbuste.

Les arbustes qui fleurissent qui forment leur feuillage la végétation de la saison, peuvent être taillés avant qu'il ait commencé, pour une nouvelle et vigoureuse pousse au printemps. Les hydrangeas, le rosier, le thé hybride, le montent et le tamaris, cette catégorie. A la fin de la tige centrale l'hydrangea est coupée jusqu'à la base. Elle fait une nouvelle pousse abondamment toute l'année.

Pour beaucoup d'arbustes d'épines-vinettes et de la sorte, il suffit d'enlever le bois vieux, les vieux pieds de rosier, sectionner le bois mort de façon à provoquer de nouvelles tiges, qui renouveau la plante.



Les bananes pilées d'œuf remplacent la...

choses essentielles à oiseaux pour le concours. N'oubliez jamais que de la poulette, à par l'éclosion, jusqu'au moment de chez elle, signifié plus tard et qu'un bon concours signifie fréquence.

JEAN-L. ROY, Aviculteur expérimental





Demandez à la Mère— elle le sait.

La mère a pris ce remède avant et après la venue des bébés. Cela lui donnait plus de force et d'énergie, quand elle était nerveuse et épuisée... L'a maintenue en santé pendant la durée de l'âge critique. Rien d'étonnant qu'elle le recommande.

Le COMPOSE VEGETAL de LYDIA E. PINKHAM

GRATIS! GRATIS!

Magazine illustré mensuel consacré à la Broderie et à la musique, contenant les modèles les plus nouveaux, leçons sur les arts domestiques, leçons musicales et théâtrales sous diverses attractions.

RAOUL VENNAT 3770-3772 ST-DENIS MONTRÉAL

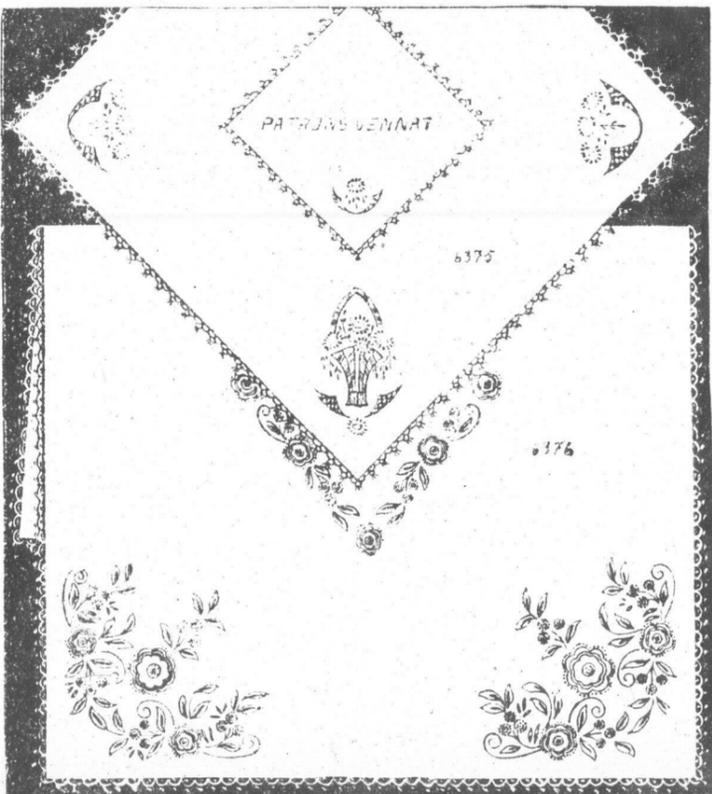
OXYMEL

Sirop au sucre. Oxy-mel à l'usage plus dévot. Les masses dans toutes les familles. Remède fameux contre les rhumes, bronchites, coqueluche, etc.

LE "BULLETIN DE LA FERME" est imprimé par "LE SOLEIL" Limited, 110 St. Valère et de la Couronne, Québec.

Encouragez nos Annonceurs

La broderie est un agréable passe-temps



Nappe à tricoter dessin, patron à tracer 25c, perlon 50c, au fer chaud nappes et serviettes 40c. Etampée nappe de 36 pouces et 4 serviettes sur coton jaune 49c, sur meilleur coton fin blanc ou sur toile de couleur bleue rose ou jaune 75c. Coton à broder M.F.A. 15c.

LE PARIGOT

NOTRE FEUILLETON

Publication autorisée par la Bonne Presse, Paris. Ceux de nos lecteurs qui désirent prendre un abonnement à ces romans bi-mensuels n'ont qu'à envoyer 24 francs à "La Bonne Presse", 5, rue Bayard, Paris.

Tiens, dit-elle, mange avec moi pour me tenir compagnie. Les yeux du pauvre enfant brillaient de convoitise, mais il voulut refuser. Line insista si gentiment qu'il céda sans peine et mordit avec une telle avidité dans la tranche de pain frais que, de nouveau, Line se sentit toute remuée de compassion.

des garçons du village! C'est vrai qu'il ne doit pas savoir le patois, lui... En tout cas, même à René ou à Raymond, tout à l'heure, je ne lui ai pas entendu dire un seul vilain mot!

bien loin, comme les oiseaux ou contre le vent? Cette question rend à Line tous ces esprits en déroute. — Oh! non, proteste-t-elle avec feu, je ne voudrais jamais quitter le Moustier! Laisser la maison nos champs, le jardin, mes fleurs... mes moutons, Loup... mes poules, mes lapins, toutes nos bêtes? Bien sûr que non! jamais je ne quitterai la Chênevièrme, je l'aime trop! Je resterai toute ma vie ici.

La Coopérative

Fournit les produits de la ferme

BEURRE — Ainsi que pour la semaine avec les conditions actuelles, les beurres ne semblent pas vouloir s'améliorer et avec une offre restreinte la demande n'est qu'immédiate seulement.

FROMAGE — Le marché au fromage est tranquille, mais peu de ventes à noter dans les prix.

ŒUFS — Il y a eu un peu plus d'œufs au marché aux œufs, la demande s'améliore et avec une offre restreinte à cause d'un léger déficit dans les arrivages d'œufs frais, la vente des œufs est en hausse.

VOLAILLES VIVANTES — Poulets: Une baisse de la livre a été enregistrée sur les arrivages de poulets. Nous avons augmenté la vente des arrivages de poulets attribuer cette baisse à l'offre d'un nombre considérable de très mauvaise qualité.

ARRIVAGES À LA Pointe — Bétail, 814; veaux, 981; moutons, 1629.

BÉTAIL — Les arrivages plus légers conditions de s'améliorer après les ventes ont été faites à bon prix, il ne restait plus d'arrivages de lait étaient particulièrement abondants et les prix allaient de 3c pour les moutons à 5c et même 5 1/2c la livre pour les veaux de chair.

ARRIVAGES À LA Pointe — Bétail, 814; veaux, 981; moutons, 1629.

BÉTAIL — Les arrivages plus légers conditions de s'améliorer après les ventes ont été faites à bon prix, il ne restait plus d'arrivages de lait étaient particulièrement abondants et les prix allaient de 3c pour les moutons à 5c et même 5 1/2c la livre pour les veaux de chair.

ARRIVAGES À LA Pointe — Bétail, 814; veaux, 981; moutons, 1629.

BÉTAIL — Les arrivages plus légers conditions de s'améliorer après les ventes ont été faites à bon prix, il ne restait plus d'arrivages de lait étaient particulièrement abondants et les prix allaient de 3c pour les moutons à 5c et même 5 1/2c la livre pour les veaux de chair.

ARRIVAGES À LA Pointe — Bétail, 814; veaux, 981; moutons, 1629.

BÉTAIL — Les arrivages plus légers conditions de s'améliorer après les ventes ont été faites à bon prix, il ne restait plus d'arrivages de lait étaient particulièrement abondants et les prix allaient de 3c pour les moutons à 5c et même 5 1/2c la livre pour les veaux de chair.

ARRIVAGES À LA Pointe — Bétail, 814; veaux, 981; moutons, 1629.

BÉTAIL — Les arrivages plus légers conditions de s'améliorer après les ventes ont été faites à bon prix, il ne restait plus d'arrivages de lait étaient particulièrement abondants et les prix allaient de 3c pour les moutons à 5c et même 5 1/2c la livre pour les veaux de chair.

ARRIVAGES À LA Pointe — Bétail, 814; veaux, 981; moutons, 1629.

BÉTAIL — Les arrivages plus légers conditions de s'améliorer après les ventes ont été faites à bon prix, il ne restait plus d'arrivages de lait étaient particulièrement abondants et les prix allaient de 3c pour les moutons à 5c et même 5 1/2c la livre pour les veaux de chair.

ARRIVAGES À LA Pointe — Bétail, 814; veaux, 981; moutons, 1629.

BÉTAIL — Les arrivages plus légers conditions de s'améliorer après les ventes ont été faites à bon prix, il ne restait plus d'arrivages de lait étaient particulièrement abondants et les prix allaient de 3c pour les moutons à 5c et même 5 1/2c la livre pour les veaux de chair.

ARRIVAGES À LA Pointe — Bétail, 814; veaux, 981; moutons, 1629.

BÉTAIL — Les arrivages plus légers conditions de s'améliorer après les ventes ont été faites à bon prix, il ne restait plus d'arrivages de lait étaient particulièrement abondants et les prix allaient de 3c pour les moutons à 5c et même 5 1/2c la livre pour les veaux de chair.

CHAPITRE III

Raymond et René, sévèrement punis par leurs mères, furieux contre Line, jurèrent, dans un conciliabule secret, de se venger. La petite Line, bien loin de se douter des noirs projets qui se fomentaient dans l'ombre contre elle, partit, l'heure venue, avec une hâte joyeuse vers le pré où elle espérait bien retrouver son petit compagnon de la veille.

Il était bien là, en effet, sur la lisière des deux prés, guettant avec impatience l'arrivée de celle qui avait si bien su passer les blessures de sa chair et de son cœur. — Bonjour, Jean! — Bonjour, Line! Leurs yeux riant du bonheur de se retrouver.

— Viens t'asseoir à côté de moi, Jean, nous nous entendrons mieux pour parler. — Jean obéit bien vite. Il s'étend tout de son long dans l'herbe haute. Ses bras, accoudés au sol, soutiennent sa tête; ses yeux ne quittent pas le visage de Line. Celle-ci fait tous les frais de la conversation; lui, bercé par sa voix, ne répond de temps à autre que par monosyllabes.

Satisfait des résultats — "J'ai quatre vingt-deux ans," écrit Mme. G. Knebbe de Corona, N. Y., depuis quelque temps je ne me sens pas bien. J'étais très faible et toujours fatiguée. Je fis alors usage du Novoro du Dr. Pierre et fus bien satisfaite des résultats obtenus.

Livré exempt de douane au Canada.



La Coopérative Fédérée de Québec

Fournit les commentaires suivants sur les marchés

Semaine du 6 au 13 août

BEURRE

Ainsi que pour la semaine précédente, avec les conditions actuelles, nos entrepreneurs ne semblent pas vouloir s'approvisionner de fortes quantités et par conséquent la demande n'est que pour besoin immédiat seulement.

A la dernière heure, lundi le 13 courant, l'on cotait le Numéro un pasteurisé de 18 3/4 à 18 1/2 la livre.

FROMAGE

Le marché au fromage s'est continué tranquille, mais peu de changement à noter dans les prix.

ŒUFS

Il y a eu un peu plus d'activité sur le marché aux œufs, la demande pour consommation immédiate s'est quelque peu améliorée et avec elle offre un peu plus restreinte à cause d'une légère diminution dans les arrivages d'œufs frais, les prix ont subi une avance d'environ un sou la douzaine.

VOLAILLES VIVANTES

Poulets: Une baisse d'environ un sou la livre a été enregistrée sur toutes les catégories de poulets. Nous avons eu une forte augmentation dans les arrivages, mais l'on doit surtout attribuer cette dernière baisse à l'offre d'un nombre considérable de sujets de très mauvaise qualité pour lesquels il a fallu accepter une réduction de prix pour en trouver preneur et a nu sensiblement à la vente des sujets de qualité supérieure.

Nous avons demandé à maintes reprises de n'expédier que des sujets de bonne qualité et bien finis et il est regrettable de constater que l'on ne semble pas vouloir apporter plus d'attention à notre avertissement, et ceci est de nature à affecter sensiblement notre marché. Encore une fois, s'il n'y a pas amélioration sous peu dans la qualité il ne faudra pas être surpris d'une autre baisse de prix avant longtemps.

Poules: Les arrivages de poules ont été restreints et avec une assez bonne demande, les prix ont été maintenus.

ANIMAUX VIVANTS

ARRIVAGES à la Pointe St-Charles, lundi le 13 août, 1934:—

Bétail, 814; veaux, 981; porcs, 1164; moutons, 1639.

BÉTAIL

Les arrivages plus légers ont permis aux conditions de s'améliorer appréciablement; les ventes ont été faites à bonne heure et à midi il ne restait plus d'animaux à vendre. Les bouvillons de bonne qualité rapportaient de 4 1/2 la livre à 5 1/2 et les communs et moyens se vendaient de 3 c à 4 c, pendant que les légers communs allaient de 1 1/2 à 2 1/2 la livre. Les vaches se payaient de 1 1/2 à 3 c suivant leur poids et leur qualité; celles qui étaient destinées à la mise en conserve se vendaient de 3 1/2 à 1 1/4 la livre. Les taures rapportaient de 2 c à 4 c. Les taureaux, de 1 1/2 à 2 1/2 pour les meilleurs.

VEAUX

Ici aussi les expéditions plus légères ont eu un heureux effet sur les prix, en provoquant une demande beaucoup plus forte de la part des acheteurs. Les bons veaux de lait étaient particulièrement recherchés et les prix allaient de 3 c pour les communs jusqu'à 5 c et même 5 1/2 la livre. La demande pour les veaux de champs a également été meilleure et les prix accusaient une légère amélioration, la plupart des ventes se faisant de 2 1/4 à 2 1/2 la livre, avec quelques ventes de sujets communs à 2 c.

MOUTONS AGNEAUX

Ainsi que nous le disons ailleurs il y a eu une avance plutôt forte dans les prix au cours de la semaine dernière.

Et le prix obtenu aujourd'hui a été de 6 c la livre pour les bons sujets. Ce prix croyons-nous, se maintiendra pour le reste de la semaine. Les sujets de qualité commune se vendent 4 c la livre. La demande pour les moutons a été assez bonne et les prix allaient de 1 1/2 à 2 1/4 c, ce dernier prix n'étant payé que pour quelques sujets de qualité remarquable. Nous prions nos lecteurs de prendre note que la semaine prochaine est la dernière, pendant laquelle les agneaux non châtrés seront vendus sans avoir à subir la coupe de deux sous la livre.

PORCS

Bien que les acheteurs se soient montrés plutôt lents à faire leurs achats lors de l'ouverture du marché ce matin, il fut possible d'obtenir 8 3/4 c la livre pour nos porcs. Dès que quelques ventes furent faites les choses ne traînèrent plus et dès midi tout était pratiquement vendu et pesé. Les bacons se vendaient aux prix de 8 3/4 c; les légers, les lourds et les sujets de boucherie rapportaient un demi sou de moins la livre, soit 8 1/4 c et les très lourds 7 3/4 c la livre. Il semble que les chances sont plutôt favorables à ce que les prix se maintiennent à ce nouveau niveau pour le reste de la semaine. La demande pour les truies a été assez bonne et les prix allaient de 5 1/2 à 6 1/2 la livre.

VEAUX ABATTUS

Marché stable aux prix actuels.

PORCS ABATTUS

Marché faible; une autre baisse a été enregistrée dans les prix.

Les produits laitiers à Montréal

BEURRE

Le Board of Trade de Montréal rapporte les chiffres suivants sur les arrivages de beurre et de fromage durant la semaine dernière. Les œufs sont arrivés en plus grande quantité que la semaine précédente et doublent presque les arrivages de la semaine correspondante de l'année dernière.

Table with 4 columns: Caisse, Boîtes de Beurre, Boîtes de Fromage, and values for the week ending 8/13/34, previous week, and corresponding week (1933).

Le lecteur remarquera que la production du beurre est encore en avance sur l'an dernier tandis que le contraire se produit dans le cas du fromage.

Le beurre et le fromage ont baissé dans le cours de la semaine. Par ailleurs les pommes de terre et les volailles ont maintenu leur prix tandis qu'on signale une augmentation dans le prix des œufs.

EXPORTATION DE BEURRE ET DE FROMAGE.

Les expéditions du port de Montréal la semaine passée se sont élevées à 11.490 boîtes de fromage. Ces chiffres doivent être rapprochés de 13.082 boîtes pour la semaine précédente et à 15.578 boîtes pour la même semaine de l'année dernière. Au 1er août les exportations totales de fromage outre-mer représentaient 154.419 boîtes contre 201.549 boîtes à la même date en 1933.

FRUITS ET LÉGUMES.

Les réceptions de fruits et légumes à Montréal durant la semaine finissant jeudi le 9 août s'élevaient à 311 wagons, soit deux de moins que la semaine précédente.

Il nous est rapporté 8 wagons de pommes, 2 d'oignons, 63 de fruits assortis, 12 de légumes assortis, 206 wagons de bananes et 20 wagons de fruits tropicaux.

Le marché des pommes de terre à Québec a été ferme. Il est entré plusieurs chargements par bateau et par camion; la demande est modérée. Les Montagnes Vertes de Québec, en sac de 80 lbs, obtiennent de 70 à 80 c le sac, dit le rapport du Commissaire des fruits d'Ottawa.

A Montréal, il y a 53 wagons de pommes de terre des Maritimes en mains. L'offre est abondante, la demande modérée et on rapporte un marché ferme. Les vieilles patates, variété Montagne Verte des Maritimes en sac de 80 lbs sont marquées de 20 à 25 c. Les patates nouvelles Blanches de Québec No 1, obtenaient 55 à 60 c le sac, No 2, de 45 à 50 c.

Les framboises à Québec commandaient de 9 à 10 c la pinte tandis qu'à Montréal le prix courant a été de 12 à 13 c. Il y a cette différence qu'à Montréal le fort de la production est pratiquement passée, tandis qu'à Québec nous étions au plus fort de la production.

Prix de remise de

La Coopérative Fédérée de Québec

130 St-Paul-Est, Montréal

SEMAINE FINISSANT LE 11 AOUT 1934

PRIX DE REMISE POUR LA SEMAINE FINISSANT LE 7 AOÛT 1934 INCLUSIVEMENT.

Table with 3 columns: BEURRE FRAIS (No 1, No 1 non pasteurisé, No 2), FROMAGE (Blanc, Coloré) with prices per lb.

TRÈS IMPORTANT: Aucune commission ou frais d'emmagasinage à déduire de nos prix de remise de beurre et de fromage.

POULES VIVANTES

Table with 2 columns: Poules Vivantes (A, B, C) and Coqs, prices per lb.

Poulets Vivants

Table with 2 columns: Poulets Vivants (A, B, C) and prices per lb.

LAPINS VIVANTS

Doivent peser au moins 5 lbs 8 à 10 c la lb.

ŒUFS

Table with 2 columns: Œufs (A-gros, A-moyens, B, C) and prices per Doz.

PORCS ABATTUS

Table with 2 columns: Porcs Abattus (No 1, No 2, No 3) and prices per lb.

VEAUX ABATTUS

Table with 2 columns: Veaux Abattus (engraissés au lait) (Bon, Moyen, Commun) and prices per lb.

Animaux vivants

Prix obtenus sur le marché de Montréal, lundi le 13 août 1934

Par la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Ltée

Large table with multiple columns: Porcs (Perc à bacon, Prime de \$1.00, Perc à boucherie, Porcs légers, Percs lourds, Extra lourds, Truies), Vaches (Choix, Bonne, Moyenne, Commune, Très commune), Veaux de lait (Choix, Bon, Moyen, Commun), Veaux de champs (Bon, Commun), Agneaux du printemps (Bon, Moyen, Commun), Moutons (Bon, Commun), Bouvillons (Choix, Bon, Moyen, Commun), Taureaux (3c à 3 1/2c, 2c à 2 1/4c, 1c à 1 3/4c), Taureaux (2c à 2 1/2c, 1 1/2c à 2c, 1 1/4c à 1 3/4c).

PRIX DE REMISE de la COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE de QUÉBEC

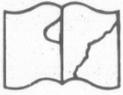
A QUÉBEC

Table with 3 columns: ŒUFS (A-gros, A-moyens, C), LARD (No 1, No 2, No 3), Veaux abattus engraisés au lait (Bon, Moyen, Commun), Poules abattues (A, B, C, Coqs), Agneaux abattus (No 1, No 2, No 3) with prices per lb.

Nous ne recevons pas de volailles vivantes à notre succursale de Québec. Voir plus haut sur cette page les prix payés à Montréal.

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS





“Loi modificatrice sur le prêt agricole canadien, 1934”

EXTRAITS DE CETTE LOI, COMMENTAIRES ET EXPLICATIONS.

En vertu de l'ancienne loi la Commission avait le droit de posséder des biens-fonds qui avaient été hypothéqués en sa faveur mais en sa qualité de mandataire de la Couronne les terrains n'étaient pas assujettis à l'impôt et les biens n'étaient pas imposables par les autorités compétentes. Un amendement a été apporté par la présente loi conférant à la Commission le pouvoir de payer l'équivalent de ces impôts sur ces terrains.

Des pouvoirs supplémentaires ont été accordés à la Commission et notamment lorsqu'elle consent des prêts moyennant une garantie de première hypothèque sur des terres agricoles, de prendre une garantie additionnelle, pour citer un exemple, sur le bétail ou les instruments aratoires dans les cas où, vu la nature des opérations agricoles que fait l'emprunteur, la Commission juge que cette garantie additionnelle est nécessaire pour assurer la garantie du prêt. La Commission aura en plus le pouvoir de prendre et de détenir une garantie additionnelle, lorsque la chose est possible, sous toutes formes que ce soit, et lorsqu'elle le croit nécessaire pour garantir davantage les emprunts existants. La Commission pourra proroger le délai relatif au paiement des arrérages sur emprunts ou à la radiation des sommes dues sur le principal ou l'intérêt relatif à un emprunt. Lorsque l'emprunteur sera incapable d'obtenir du crédit d'autres sources, la Commission a le pouvoir de consentir aux emprunteurs d'autres avances temporaires de deniers pour les fins spécifiées, afin de permettre à ces emprunteurs, pour citer des exemples, d'engranger et de vendre une récolte ou d'acheter du fourrage pour le bétail.

De par l'ancienne loi il était nécessaire que chaque obligation de prêt agricole émise par la Commission porte un certificat du commissaire attestant qu'elle était émise sous l'autorité de la loi et qu'au moment de l'émission la Commission détenait des premières hypothèques sur terrains agricoles au moins égales au montant total d'obligations émises en exécution de la loi. Le certificat émis sous cette forme avait pour effet de restreindre l'émission d'obligations par la Commission à un montant qui n'excédait pas le total des premières hypothèques détenues par la Commission sur des terres agricoles. De par l'amendement il a été apporté un changement dans la formule du certificat du commissaire et ce changement permettra l'émission d'obligations de prêt agricole jusqu'à concurrence de l'ensemble des prêts consentis par la Commission sous le régime de la présente Loi du prêt agricole canadien et de la Partie II de la présente Loi permettant des avances supplémentaires et qui sont en souffrance à la date de l'émission des obligations. Cette modification a pour but de permettre l'émission et la vente d'obligations de prêt agricole en une somme qui suffise à financer les prêts visés par la Partie II de cette loi modificatrice, ainsi que les prêts contre première hypothèque consentis en vertu de la Loi du prêt agricole canadien.

De par l'ancienne loi le prêt maximum à consentir sur garantie de première hypothèque était fixé à dix mille dollars. Un amendement réduit ce montant à sept mille cinq cents dollars, de manière à le faire concorder avec le maximum des avances consenties sur la garantie de première et seconde hypothèque, tel que ci-après déterminé. En vertu de l'ancienne loi tout emprunteur pouvait, lorsqu'il effectuait un paiement à une certaine date, acquitter la totalité ou une partie de son emprunt sans avis ni boni. Une modification a été apportée à l'effet de permettre à la Commission de prescrire, par règlement des conditions ou restrictions raisonnables concernant les droits absolus de tout paiement anticipé.

L'ancienne loi permettait le retrait d'actions de la Commission du prêt agricole canadien émises à un emprunteur contre le remboursement de son emprunt ou dès l'acquisition par la Commission de la propriété hypothéquée en garantie de prêt à la suite de procédures instituées en vertu de l'hypothèque et l'on n'avait pas pourvu aux conditions nécessaires pour le retrait ou la confiscation des dites actions lorsque, comme résultat des procédures insti-

tées en vertu d'une hypothèque, la propriété est aliénée à un tiers et que le montant réalisé sur cette aliénation ne suffit pas au retrait de l'emprunt et, en conséquence, un amendement a été apporté par la nouvelle loi à cet effet. De par l'ancienne loi le ministre des Finances pouvait détenir en tout temps comme montant maximum \$15,000,000, d'obligations de prêt agricole. De par l'amendement il est autorisé maintenant à détenir \$40,000,000, et des amendements supplémentaires ont été apportés pour pourvoir à des fonds provenant de la vente publique d'obligations de prêt agricole afin de permettre à la Commission de prêter davantage à un prix modique et, par conséquent, de lui permettre de prêter aux cultivateurs à un faible taux d'intérêt.

PARTIE II

AVANCES SUPPLÉMENTAIRES PAR LA COMMISSION DU PRÊT AGRICOLE

Il s'agit d'une nouvelle partie qui a été ajoutée à la loi du prêt agricole et cette partie pourvoit à d'autres avances par la Commission, au delà de la limite fixée pour les prêts sur première hypothèque prévue dans la Loi du prêt agricole canadien. Les avances seront consenties, moyennant la garantie d'une deuxième hypothèque sur des terres agricoles, aux emprunteurs qui ont déjà obtenu ou sont en voie d'obtenir un prêt de la Commission sur la garantie d'une première hypothèque. Une garantie supplémentaire sur des biens personnels de l'emprunteur, tels que bestiaux et instruments aratoires, sera acceptée pour garantir davantage ces avances. En vertu de la Loi du prêt agricole canadien, le prêt maximum avancé sur garantie de première hypothèque ne doit pas excéder cinquante pour cent de la valeur estimative du terrain pris comme garantie de l'emprunt, plus vingt pour cent de la valeur des bâtiments qui y sont situés, ce qui veut dire, en pratique, un maximum de quarante à cinquante pour cent de la valeur de la ferme. Avec l'avance additionnelle autorisée par le présent article, la Commission peut consentir des avances totales jusqu'à concurrence des deux tiers de la valeur estimative du bien réel pris comme garantie de l'emprunt. Nul prêt consenti en vertu du présent article contre deuxième hypothèque et privilège sur les biens meubles ne peut excéder un tiers de la somme avancée en vertu de la garantie sur première hypothèque. Les conditions de remboursement des prêts, prévus au présent article seront fixées par la Commission mais la durée du prêt ne doit pas excéder six ans.

Un article supplémentaire établit une disposition concernant les prêts effectués par la Commission aux créanciers hypothécaires qui détiennent des premières hypothèques sur des terres agricoles. Pour que le créancier hypothécaire ait droit à un prêt, le débiteur hypothécaire doit être un cultivateur ayant fait un concordat ou un traité approuvé avec ses créanciers sous le régime de la Loi d'arrangement entre cultivateurs et créanciers, et le produit du prêt doit être utilisé par le créancier hypothécaire pour financer les opérations agricoles du débiteur hypothécaire sur la ferme hypothéquée. Les prêts doivent être consentis moyennant la garantie d'une cession de la première hypothèque détenue par l'emprunteur sur les terres agricoles à l'exploitation desquelles le produit du prêt doit être affecté. Cette disposition a pour objet de permettre au cultivateur incapable d'obtenir le crédit requis pour engranger une récolte après la conclusion d'un concordat avec ses créanciers, de financer cette opération avec l'aide des avances de son créancier hypothécaire. Le créancier hypothécaire est poussé à aider son débiteur par l'avantage qu'il retire de l'exploitation continue d'une propriété hypothéquée par le débiteur, et l'expectative de paiement, pour son compte, qui résulte des recettes de la récolte.

Cette loi contient des dispositions relativement à la tenue de comptes distincts et au paiement des pertes subies pendant l'exploitation, sous le régime de la Partie II de cette loi; tend à reconnaître le fait que la prorogation des

La médecine vétérinaire

Par Dr J. A. E. BÉDARD, M. V.

Réponse aux consultations

Rép. à R. B. — Q. Veuillez donc m'enseigner la manière de préparer la 1<sup>re</sup> leur arsenicale contre la toux des chevaux.

Rép. Je ne crois pas à la nécessité de vous donner la préparation que vous demandez, attendu que vous pouvez l'acheter à beaucoup meilleur marché que vous êtes capable de la faire. En deuxième lieu, la préparation en est assez délicate.

Rép. à D. T. — Q. J'ai un cheval qui a reçu il y a trois mois une ruade d'un autre cheval sur le jarret; il n'y a pas de plaie mais beaucoup d'inflammation; j'ai essayé toutes sortes de remèdes sans résultat. Veuillez donc m'enseigner si je pourrais employer un remède qui me donnerait plus de résultat que j'en ai obtenu jusqu'ici.

Rép. — Je ne crois pas qu'il soit possible de guérir votre bête, attendu que l'articulation me paraît ouverte et que vous avez là un cas d'arthrite suppurée. Je crois même que tout médicament ou traitement que vous ferez sera inutile. Si votre bête revenait, elle resterait infirme et inutilisable.

Rép. à T. L. — Q. 1. L'été dernier, j'ai perdu un cheval; on m'a dit que c'était les suites d'un coup de soleil; il avait une oreille plus basse que l'autre, et se tenait aussi la tête basse; avant de mourir, on le plaquait et il ne semblait pas sentir de mal, il était enflé et avait le sang en eau; cette maladie a duré un an. Pouvez-vous me dire de quelle maladie souffrait ma bête? et quelle remède appliquer?

Rép. — J'ai aussi deux autres chevaux malades; ils ont une grosse gourme et sont faibles; cette maladie a débuté apparemment comme un coup d'eau; ils refusaient de manger leur avoine les premiers temps et aujourd'hui ils la mangent mais sont tout de même faibles. S'agit-il dans ce cas d'une maladie grave et contagieuse?

Rép. — 1. Votre cheval souffrait d'hémorragie cérébrale qui avait déterminé la position différente des oreilles que vous avez remarquée ainsi que celle de la tête. La perte de sensibilité a été aussi déterminée par la même cause. La maladie était passée à l'état chronique.

2. Dans le cas de ces 2 chevaux il vaudrait mieux les faire examiner par un médecin vétérinaire, car vous courez le risque de les perdre.

Rép. à A. E. G. — Q. 1. J'ai un cheval qui a eu le charbon il y a trois ans, et tous les printemps et les automnes cette maladie lui reprend; il vient la patte raide et enflée; je le saigne et ça lui fait du bien; j'aimerais savoir s'il existe un remède pour le débarrasser de cette maladie?

Rép. — 1. Votre cheval souffre de Lyn phangite, maladie incurable. Je vous fais cependant parvenir un Bulletin No 108 sur les Principales Maladies du Cheval qui pourra vous être utile dans ce cas.

2. Le meilleur remède à employer pour les chiens sans est le sulfate de Soude que l'on donne à raison de une poignée dans leur eau à boire 2 fois par jour.

Rép. à W. S. — Q. J'ai une vache qui urine le sang en caillots depuis l'automne dernier. Elle est vaine depuis juillet dernier. Elle a bon appétit mais par contre elle est bien maigre. Voulez-vous me dire ce que je pourrais faire pour remédier à cet état de chose?

Rép. — La cause de la maladie de votre bête est due à un trouble de la vessie ou du rein et peut avoir été causée par des intoxications ou tout simplement par l'irritation des reins ou de la vessie.

Je vous conseillerais de donner dans ce cas de la graine de lin à raison de 2 à 3 cuillerées à soupe 2 ou 3 fois par jour. Ce genre de maladie est difficile à guérir en général parce qu'il est assez souvent impossible de retracer la cause, et généralement, elle aboutit presque toujours à la mort de la bête.

A tout événement, si le traitement préconisé ne vous donne pas de résultat, consultez un médecin vétérinaire.

opérations de prêt y prévues dépasse les limites ordinaires des opérations de prêt consenties par la Commission, et qu'il s'agit de protéger cette dernière contre toute atteinte de ses finances résultant de frais accrues d'administration et de pertes subies qui peuvent être directement imputables sur les opérations de prêt visées par la présente Partie.

EXPOSITION DE SHERBROOKE DE L'EXPOSITION de SHERBROOKE CÉLÈBRE CETTE ANNÉE SON 50ième ANNIVERSAIRE. Attraction continuele jour et nuit à l'amphithéâtre. Mercredi et jeudi — parade d'animaux. Concours des jeunes éleveurs. Apiculture — Fleurs. L'espace du Palais Industriel est complètement vendu. Travaux exécutés par jeunes gens — ménagerie — Arts. Noubliez pas de venir à l'EXPOSITION Admission 25c Pour information adressez-vous à NORREY W. PRICE, Sec. Gérant

Rép. à A. C. — Q. 1. Pouvez-vous me dire si mes poules sont atteintes d'une maladie quelconque; elles se mangent entr'elles, et à un tel point qu'elles en meurent. Pouvez-vous m'enseigner un moyen ou remède pour remédier à cet état de chose.

Rép. — 1. Vos poules manquent de certaines substances dans leur alimentation et c'est pourquoi elles se mangent entre elles. Pour prévenir ces, vous pourriez leur donner un peu de viande crue.

2. Le meilleur traitement dans un tel cas est la teinture d'iode.

Rép. à A. B. — Q. J'ai une vache qui depuis une semaine est incapable de se lever, et semble ne pas faire d'efforts pour s'aider. Cependant elle a conservé son appétit. Voulez-vous me dire ce que cela peut dépendre et aussi m'indiquer ce qu'il y a à faire dans ce cas.

Rép. — Votre bête souffre d'un genre de paralysie. Si celle-ci est pleine, il ne faut pas pratiquement espérer une guérison avant la naissance. Il n'y a pas grand chose à faire dans ce cas excepté lui frictionner la croupe, les fesses et les membres et la retourner de côté 2 à 3 fois par jour.

Rép. à E. F. — Mes poules tombent malades subitement; tout à coup elles se jettent par terre, sur le côté et soufflent fort; cette maladie dure de 1 à 4 jours, et quelques-unes en meurent. Ces volailles sont nourries d'avoine, de blé; elles ont des cendres, des os brûlés, des écailles d'huîtres, des gravois, en quantité; je leur donne du lait en petite quantité, elles sont sèchement, mais par contre, elles n'ont pas beaucoup de soif. Voulez-vous me dire de quoi provient cette maladie soudaine et m'enseigner ce que je dois faire pour éviter cet état de chose.

Rép. — Le trouble de vos poules me semble être dû à une intoxication causée par des aliments qui peuvent être avariés. Il faudra consulter à ce sujet l'Inspecteur en Aviculture de votre district ou un médecin vétérinaire.

à suivre

BUVEZ LA BIÈRE DOW OLD STOCK PRIME PAR LA FORCE ET PAR LA QUALITÉ

Table of prices for various goods including peaux vertes, aliments, and lard salé. Includes a section for 'PRIX' comparing 1933 and 1934 prices for different items.

16

16

16

